



Rapport de la commission prévention, sécurité concernant le changement d'affectation de durée de stationnement des places 15 heures en 4 heures pour les secteurs de François-Lehmann, Taverney et Pommier

Sur mandat du Conseil Administratif, la commission prévention, sécurité s'est réunie en séance le 07 mai 2019. Le but de cette commission étant le changement d'affectation de durée de stationnement des places 15 heures en 4 heures pour les secteurs de François-Lehmann, Taverney et Pommier.

La présentation est faite par M. Julian LOVEY du bureau d'ingénieurs CITEC.

Modification régime stationnement secteur Lehmann – Taverney : la totalité des places blanches max 15 Heures en places blanches max 4 Heures. Pour le secteur du Pommier 23 places passeront de zone bleue en zone blanche de maximum 4 heures.

Présentation du projet changement d'affectation de durée de stationnement et budget financement de CHF. 50'000.- (Cinquante mille francs) TTC.

La commission réitère sa demande d'inclure des places pour les deux roues.

Les commissaires ont posé toutes les questions nécessaires et les réponses ont été fournies.

Le changement d'affectation de ces trois secteurs n'excédera pas CHF. 50'000.- (Cinquante mille francs) TTC.

La commission recommande au Conseil municipal de la suivre et de voter en faveur de ce budget.

Le présent rapport est approuvé à l'unanimité.

Le Grand-Saconnex, le 07 mai 2019

Valentino CAVALIERI

Rapporteur



COMMISSION DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA MOBILITE

Rapport concernant les travaux de canalisations communales eaux usées et eaux claires entrepris dans le cadre des travaux de la jonction autoroutière du Grand-Saconnex (JAG)

Sur demande du Maire à ce jour, M. Jean-Marc COMTE, la commission s'est réunie le 3 juin 2019.

M Frédéric GRILLET, du service communal SATPE a présenté les projets de travaux et de financement.

En 1979 les canalisations eaux claires et eaux usées tant pour la commune que pour les eaux de ruissellement de l'autoroute ont été construites sous l'autoroute. Les travaux d'entretien de celles-ci s'avèrent difficiles et compte tenu de l'intensité du trafic autoroutier ils doivent souvent s'effectuer de nuit ou nécessitent des dérivations des flux de véhicules ce qui induit des frais supplémentaires importants.

Dans le cadre de la réorganisation de la jonction autoroutière du Grand-Saconnex (JAG), l'Office Fédéral des Routes (OFROU) a entrepris depuis 2016 une réflexion afin de déplacer ces collecteurs hors bande roulante de l'autoroute et de déconnecter les eaux pluviales communales des eaux pluviales de l'autoroute, celles-ci devant subir un traitement spécifique de dépollution.

Le projet qui nous a été présenté sera piloté par l'OFROU en collaboration avec le service communal et s'étend de part et d'autre de l'autoroute, sur le tronçon pont de la route de Colovrex jusqu'à environ Palexpo.

Financièrement, une clef de répartition des coûts entre OFROU et Commune a été effectuée par la Direction Générale de l'Eau (DGEau) basée sur la durée de vie résiduelle des canalisations existantes.

Un montant de CHF 4'056'244.36 TTC est à charge de la commune mais sera entièrement subventionné par le Fonds intercommunal d'assainissement des eaux (FIA) qui a étudié le dossier et donné son accord de principe en juillet 2018.

Sous réserve de la délibération qui sera présentée, les travaux débuteront à l'été 2019 pour se terminer en 2022.

Un amortissement sur 10 ans est prévu dès la réception des travaux et le FIA procèdera à un remboursement échelonné sur 40 ans.

Après avoir reçu toutes les réponses nécessaires à la compréhension de ce projet, les membres présents ont préavisé à l'unanimité l'ouverture d'un crédit d'investissement arrondi à CHF 4'056'250.00.

Ce rapport est accepté à l'unanimité des membres présents et la commission recommande au Conseil municipal de la suivre dans sa décision en acceptant la délibération qui suivra.

Grand-Saconnex, le 3 juin 2019

Francine MAMIN TISSOT

Rapporteur